

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 28 Méthodologie du travail social 3			
Code	SOAS3B28AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Frédérique BRIBOSIA (frederique.bribosia@helha.be) Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose des outils permettant à l'étudiant de construire une démarche méthodologique adaptée aux contextes et besoins spécifiques des usagers.

Adaptée aux particularités de l'individu, du groupe et du communautaire, cette démarche invite l'étudiant à adopter une posture réflexive en interrogeant les pratiques de l'assistant social du point de vue de leurs significations et de leurs effets.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
 - 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
- II. Elaborer un processus global d'intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l'évolution des situations et de leur contexte en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
- IV. Mobiliser, évaluer et ajuster les habiletés relationnelles au regard des situations vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS3B28ASA Méthodologie du travail social et supervisions collectives 60 h / 5 C

SOAS3B28ASB Approche systémique des situations sociales 18 h / 1 C

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS3B28ASC Travail social individualisé 3 24 h / 2 C

SOAS3B28ASD Travail social de groupe 3 24 h / 2 C

SOAS3B28ASE Initiation à la négociation 24 h / 2 C

SOAS3B28ASF Activités de soutien volet B 6 h / 0 C

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS3B28ASG Méthodologie intégrée du travail social 48 h / 4 C

SOAS3B28ASH Intervention systémique en travail social 30 h / 2 C

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS3B28ASI Méthodologie intégrée du travail social 48 h / 4 C

SOAS3B28ASJ Intervention systémique en travail social 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS3B28ASA Méthodologie du travail social et supervisions collectives 50

SOAS3B28ASB Approche systémique des situations sociales 10

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS3B28ASC Travail social individualisé 3 20

SOAS3B28ASD Travail social de groupe 3 20

SOAS3B28ASE Initiation à la négociation 20

SOAS3B28ASF Activités de soutien volet B -

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS3B28ASG Méthodologie intégrée du travail social 40

SOAS3B28ASH Intervention systémique en travail social 20

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS3B28ASI Méthodologie intégrée du travail social 40

SOAS3B28ASJ Intervention systémique en travail social 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 3.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités

d'apprentissage composant l'UE).

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie intégrée du travail social			
Code	18_SOAS3B28ASG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours constitue l'un des axes centraux de votre formation en troisième année. A quel titre? Lors des deux premières années, vous avez reçu une série de savoirs conceptuels et théoriques au plan méthodologique vous permettant d'affronter la confrontation sur le terrain par le stage.

En troisième année, il ne s'agit plus de venir nécessairement avec de nouveaux savoirs supplémentaires, mais plutôt de chercher une cohérence, une synthèse entre tous les savoirs méthodologiques et surtout d'apprendre à se situer et à se réappropriier ces différentes démarches en fonction de sa personnalité, de son cheminement, de sa propre capacité à communiquer - bref de parfaire l'étape de maturation professionnelle initiée précédemment avec comme objectif de vous amener au diplôme avec la garantie d'une réelle compétence professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de

- Groupe de Mr Pinilla :
 - + décrire le contexte de lieu de stage et celui dans lequel se trouve un usager
 - +mettre en oeuvre un plan d'action qui s'inspire de la méthodologie du travail social, qu'il s'agisse du travail social individuel et collectif
 - +analyser les situations en établissant des liens avec la théorie des cours et lectures
 - +identifier les éléments nécessaires pour structurer un texte (méthode de la pyramide)
- Groupe de Mme Couteau:
 - Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
 - Elaborer un processus global d'intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l'évolution des situations et de leur contexte en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
 - Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
 - Mobiliser, évaluer et ajuster les habiletés relationnelles au regard des situations vécues.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Groupe de Mr Pinilla

- +diagnostic partagé et plan d'action avec la personne ou le groupe
- +méthode de la pyramide, fiches de lecture
- +galère des jeunes en rupture (F. Dubet)
- +le syndrome d'échec
- +l'inhibition d'action (H. Laborit)
- +La chaîne "comportements, besoins, sentiments"
- +La métaphore de l'arbre
- +Les 10 péchés de la dame patronesse
- +Le carré humaniste du travail social
- +Les habitus de classe
- +La grille d'Ardoino

....

- Groupe de Mme Couteau :

Identification et adaptation des méthodes (notion de contrat, aide contrainte, pratique de réseau, temporalité des interventions, pratiques vers les usagers: visite à domicile, travail de rue/ bas seuil, pairaidances,...)

Question de relation: mode relationnel développé par les usagers (individu, groupe, communauté), mode relationnel du travailleur social, gestion de la relation.

le rapport à l'écrit

l'évaluation des pratiques et l'auto-évaluation

la réflexion critique et le positionnement personnel

Démarches d'apprentissage

Groupe de Mr Pinilla :

Croiser des éclairages théoriques, magistraux avec des mises en situation, travail individuel et travail en sous-groupes (approches socio-constructivites à partir de situations-problèmes et d'incidents critiques).

Approche active et interactive, diversité des outils : jeux de rôles, ateliers d'écriture, ateliers "mémoire" autour du chapitre théorique avec utilisation de l'outil "schéma heuristique"

-Groupe de Mme Couteau :

Transmission magistrale théorique, croisée avec une approche de co-construction: des échanges d'expériences, mises en situation, travail en sous-groupe, situation problème, étude de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

-Groupe de Mr Pinilla :

les travaux peuvent donner lieu à une cote provisoire améliorabile sur base du conseil du professeur

-Groupe de Mme Couteau :

Retour formatif autour de présentations ou travaux de sous-groupe.

Ouvrages de référence

En fonction de la matière vue au cours, une bibliographie sera fournie

Supports

Groupe de Mr Pinilla:

Syllabus en différentes parties

Groupe de Mme Couteau:

Notes de cours, textes, documents de référence seront disponibles sur la plateforme CONNECTED

4. Modalités d'évaluation

Principe

-Groupe de Mr Pinilla:

50% des points sont consacrés aux travaux individuels ou de groupes (méthode de la pyramide 10 pts +4 fiches de transfert ou roman social 40 pts)

50% des points sont en jeu lors de l'examen écrit (vérification des connaissances 50pts)

-Groupe de Mme Scoreau

Examen oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Intervention systémique en travail social			
Code	18_SOAS3B28ASH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour objet de sensibiliser les étudiants à une lecture « systémique » des situations qu'ils rencontrent, dans le cadre notamment de leurs activités d'intégration professionnelle (stages). Les problèmes envisagés seront regardés, non à partir d'un diagnostic « intrapsychique » mais à partir de la place qu'ils occupent et du rôle qu'ils jouent dans le système (familial et institutionnel) dans lequel ils s'insèrent.

A partir d'exemples concrets proposés aux étudiants ou de situations concrètes amenées par ces derniers, il s'agira :

- de resituer les problèmes ou demandes dans les dynamiques qui les ont produits,
- de se forger progressivement des outils en vue d'aider les personnes à réinstaurer une meilleure communication entre elles et d'introduire dans ces systèmes d'autres dynamiques relationnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable

POUR L'EXAMEN ECRIT :

- Citer et expliquer les fondements de l'approche systémique
- Identifier, définir et expliquer les concepts de base de l'approche systémique
- Expliquer les différentes approches systémiques, y compris les éléments relatifs à l'approche institutionnelle et écosystémique
- Identifier, définir et expliquer les différents outils de l'intervention systémique

POUR LE TRAVAIL DE GROUPE :

- Utiliser l'outil du génogramme pour présenter un système familial ainsi que la nature de ses interactions
- Utiliser différentes notions ou concepts vus au cours pour proposer des pistes de compréhension d'une situation clinique
- Utiliser différentes notions ou concepts vus au cours pour proposer des pistes de compréhension d'un incident critique sur le plan institutionnel
- Formuler des hypothèses systémiques
- Choisir et mettre en œuvre les outils d'intervention les mieux adaptés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Seront abordés :

- Les fondements de la systémique (Le constructivisme, la théorie générale des systèmes, la théorie de la communication)
- Le génogramme (La construction du génogramme et son interprétation)
- Focus sur différentes approches – Principes de base, notions clés et outils d'intervention (Approche structurale, stratégique, intergénérationnelle, les thérapies brèves, courant écosystémique,...)
- Éléments d'analyse institutionnelle

Démarches d'apprentissage

Exposé des concepts et des situations concrètes qu'ils éclairent; Réflexion commune à partir de situations amenées par les étudiants ; lecture de textes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours. Travail de groupe encadré par le professeur.

Ouvrages de référence

Sous la direction de Miermont, J. : "Dictionnaire des thérapies familiales : théories et pratiques", Payot, Paris, 1987. 638 p.

Minuchin, S. : "Familles en thérapie", J-P Delarge, Paris, 1979. 281 p.

Watzlawick, P., Beavin, J., Jackson, D. : "Une logique de la communication", Seuil, Paris, 1972. 280 p

Mony Elkaim, « Panorama des thérapies familiales », Éditions du Seuil, Paris, 1995.

Guy Ausloos, « La compétence des familles. Temps, chaos, processus », Erès, 1995

Thierry Alberne et Karine Alberne, « Les thérapies familiales systémiques », Elsevier Masson, 2010

Supports

Les exposés sont illustrés par des power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

1. Un examen écrit

75% de la cote concerne l'examen écrit qui vise à s'assurer que l'étudiant maîtrise les notions théoriques vues au cours. Compréhension et maîtrise des fondements de l'approche systémique, des différents courants, de leurs principes de base, des différents concepts qui les caractérisent ainsi que des outils d'intervention présentés.

2. Un travail de groupe

25% concerne la production d'un travail de groupe (3-4 étudiants). 2 séances encadrées seront consacrées à l'élaboration du travail. Sera évaluée ici la capacité à utiliser l'outil systémique pour décoder une situation de stage, une dynamique institutionnelle ou une œuvre de fiction (film, pièce de théâtre, nouvelle,...)

ATTENTION: Ce sont les deux dernières séances du cours qui sont consacrées à la production du travail de groupe. Les étudiants sont donc informés dès le début de l'activité d'apprentissage des dates consacrées à cet exercice. Les groupes de travail étant constitués préalablement (à la fin de la 8ème séance), en cas d'absence ou d'arrivée tardive lors de l'exercice, aucune séance supplémentaire ne sera proposée à l'étudiant et il ne pourra pas présenter le travail en solo.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs + Exe	100			Exe	100

Tvs = Travail de synthèse, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour l'évaluation du Q1, la cote globale reprend donc le travail de groupe pour 25% et l'examen écrit pour 75%.

En cas d'échec, l'évaluation de Q3 consistera uniquement en un examen écrit (100%).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).